

Sujet: [INTERNET] Circulation sur la route départementale 1001

De :

Date : Fri, 11 Jan 2019 14:25:28 +0100 (CET)

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Dans l'édition du journal "Le Courrier Picard" du 4 janvier dernier, il est indiqué que nous pouvons participer à la consultation concernant l'implantation d'une nouvelle plateforme logistique JJA sur la commune de Flixecourt, ceci jusqu'à demain, samedi 12 janvier.

Tout en me réjouissant pour l'emploi, dans une vallée qui a beaucoup souffert du déclin industriel mais habitant cette commune et riverain de la route départementale 1001 ou ancienne nationale 1, je voudrais avoir l'assurance formelle que cette nouvelle entreprise, comme elle semble s'y être engagée, ne fera pas emprunter la traversée du bourg par ses camions.

Ce même article évoque le chiffre de plus de 12 000 véhicules par jour ! dans cette traversée. Je dirais, presque avec une pointe d'humour, que je peux le vérifier de ma fenêtre ! y compris au niveau des particules fines qui s'y déposent.

Il y a, pourtant, un arrêté préfectoral, je crois, qui interdit aux poids lourds de traverser la ville dans le sens Abbeville/Amiens mais celui-ci n'est absolument pas respecté et il n'y a jamais ou rarement alors de contrôles. Il est vrai que cette interdiction stipule "sauf desserte locale" ce qui permet tous les abus, y compris par les propres entreprises de transport installées à proximité du péage de l'autoroute A16 !

Tout en affirmant que Flixecourt n'est pas une zone accidentogène, il y a encore eu deux accidents sur des passages piétons, la semaine dernière, en l'espace de quelques heures.

Vous comprendrez que je sois méfiant car, outre les problèmes liés au bruit et à la sécurité, je serais curieux de connaître le bilan carbone à certaines périodes de l'année aux heures de pointe tout particulièrement.

Dans l'espoir d'être écouté et rassuré, en restant vigilant. Sentiments cordiaux.

Envoyé depuis l'application Mail Orange